

Réf. à rappeler : GP/MA 2013.040

Téléphone : 02 41 81 44 34

Télécopie : 02 41 81 47 31

Monsieur
Vice-Président

Angers le 10 Septembre 2013

Monsieur le Vice – Président,

Ces dernières semaines la presse locale s'est fait l'écho de dysfonctionnements de l'unité de Bio-Méthanisation-BIOPOLE. Prochainement une émission de France 2 y apportera un témoignage. N'ayant quitté mon domicile cet été, je fus, également l'heureux bénéficiaire de ces effluves diurnes ou nocturnes. J'ai donc vécu les fragrances estivales de nombreux habitants.

Conseiller Général du canton d'implantation de cette usine de traitement des déchets, Maire ayant subi et vécu la décision de construction sur la commune, assurant également des permanences je suis informé des réelles nuisances de cette usine modèle. Ces implications m'autorisent, et c'est mon devoir, de m'exprimer, publiquement sur ce problème néfaste persistant. Aujourd'hui mon mutisme pourrait être confondu soit à une complicité passive soit une élémentaire complaisance corporative.

Je sais aussi qu'en 2008 vous avez hérité de cette « patate chaude » mais peu a été fait pour la refroidir, aussi je me permets de vous présenter ce courrier sous la forme d'une lettre ouverte. Celle-ci permettra ainsi à ceux et celles qui pensent que les Conseillers Généraux restent inactifs ou congelés de connaître la pertinence de leur démarche de terrain, trop souvent obscure.

Ayant joué loyal et solidaire vis-à-vis de la décision de réalisation BIOPOLE, je reste surpris de la suffisance avec laquelle sont qualifiés les courriers, communiqués transmis par les riverains ou sentinelles-cautions, l'association SEBIO ...Ceux-ci, aux remarques ressenties peu sérieuses, sont mal entendus, peu relayés par les médias ni par des élus, pourtant directement informés. N'aboyant pas avec les loups je vous ai moi-même alerté, pour exemple :

- En aout 2011 je vous sollicitais, par mail, sur le fonctionnement douteux de cette unité.
- Ensuite en Janvier 2012, Conseiller Général du canton où «ne fonctionne pas BIOPOLE », et n'étant invité à aucune réunion, je sollicitais auprès du directeur un rendez-vous, (avec copie au Président d'ALM, aux Maires d'Angers et de de St Barthélémy d'Anjou, également à vous-même).

L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

Il m'aura fallu attendre cinq mois, pour qu'après votre cautionnement, Monsieur CHAPUIS, directeur, me reçoive ! La gestion de l'usine n'est-elle pas confiée à une société privée (Veolia) : que cache alors cette subordination ?

Cette rencontre, de Mai 2012, sur site, fut courtoise, riche de découvertes, me confirmant (hélas) le non-fonctionnement de cette usine, les conditions de travail désastreuses de certains personnels et les interrogations de la direction.

Aujourd'hui, sans ressentiment, je continue à penser que ce choix technologique reposait seulement sur un concept, militant, non abouti donc non évalué. Plusieurs témoignages étayaient cela : d'abord, aucune usine de même type, construite en France, ne procure satisfaction fiable et ne fonctionne correctement. (Fin 2013, plus de 3 ans et demi après sa construction et mise en service : BIOPOLE, elle-même, n'est ni réceptionnée ni bien sûr inaugurée !)

Activiste en son temps, le silence actuel-et durable- de l'association Incinérat'tort démontre que outre l'effet de communication, ses propos n'étaient pas si bien fondés. Lorsqu'elle stigmatisait que l'incinération était funeste, dangereuse, porteuse de maux et de mort, sa crédibilité d'hier est aujourd'hui, publiquement, mal menée puisqu'un tonnage de déchets, non négligeable, sous votre contrôle, est dirigé vers l'incinérateur à LASSE ou autres sites ! L'association Incinérat'tort y aurait-elle aussi brûlé ses slogans et son âme ?

Mais la motivation d'alors était-elle vraiment, seulement, écologique ?

Si l'écologie et l'environnement avaient prévalu, l'arbitrage vers la bio-méthanisation aurait bénéficié de réflexions, d'études plus réfléchies, soutenues et plus évaluées... y compris de l'ADEME. Dix ans après les premières études, pourquoi n'est toujours pas solutionné le traitement des REFIONS (déchets ultimes résultants des déchets de base) Ou sont-ils conditionnés, comment y sont-ils acheminés ? Biscornu ce silence !!!

Bien relayé médiatiquement, Incinérat'tort vivait de mots...aujourd'hui on vit de leurs vents.

Avec recul apaisé ce moment d'histoire Angevine s'explique : la problématique de l'Agglomération était autant politique, technique, qu'économique.

Technique : il fallait solutionner la "ième" mise aux normes imposées par Bruxelles.

Politique : quelques mois avant des échéances, il fallait -1- endiguer la grogne (justifiée) de riverains de la Roseraie -2- certifier une modernité écologique. Ce choix agile sous couvert de « valorisation des déchets » ayant eu pour conséquence de sacrifier, sans état d'âme, des élus d'une commune en installant de nouveaux élus, plus consensuels et... militants d'Incinérat'tort !

Economique : des constructeurs-promoteurs de ces usines, clés en main, exerçaient une vigilance aigüe vers cette « évolution révolutionnaire »

La mode écolo était sauve, la grogne était éteinte... le TMB: une inconnue.

Tout cela je le concède serait baliverne... si le choix engagé était indubitablement efficient ! Le constat est autre et obsolète tant au regard des conditions sanitaires de travail, du conditionnement et traitement déchets produisant une moindre qualité de compost, d'une absence de création d'énergie électrique et thermique! Que feriez-vous si, à l'instar de l'Eure et Loire, interdiction était généralisée de ne plus enfouir de compost en terre ? Quel coût pour la collectivité ?

Le concept initial alléchant « zéro odeurs », a fait place aux parfums pestilentiels, régiments de mouches avec propositions de traitements à l'insecticide dans les habitations privées (refusées par sécurité sanitaire par les riverains), tests olfactifs liés à des études multiples, diverses et contradictoires de nombreux bureaux spécialisés, sans aucunes améliorations notoires...sauf alourdir l'enveloppe financière des 65 millions d'une construction ratée!Déjà, sans doute au nom de l'environnement, 30 000€ d'insecticide sont ventilés par an...curieuse pratique écologique ! Encore une fois quel coût final pour les contribuables?

Monsieur le Vice-président, je vous connais militant pour la transparence Dialogue-Citoyen (cela est louable et nécessaire) aussi puis-je modestement vous suggérer ces propositions:

En préalable : répondre aux mails et divers courriers que vous recevez depuis les premiers mois de mise en service de Biopole et ainsi entendre, reconnaître le bien fondé des remarques de riverains, de citoyens et accessoirement des élus?

En premier point : qu'envisagez-vous envers les riverains vis-à-vis de la dévaluation de leur patrimoine ainsi que les troubles et nuisances de leurs vies quotidiennes ?

En second point : pourquoi ne pas présider une •bio- réunion d'information publique• relative aux raisons des difficultés de la mise en œuvre opérationnelle de cette usine pilote ? Ce sujet très sérieux au regard de l'actuel et futur du quotidien sanitaire des habitants permettrait d'expliquer, dans la clarté, que le choix initial était justifié confirmant ainsi l'important financement public engagé (et à venir) sur cette démarche.

Agissant ainsi vous mettriez fin à des rumeurs véhiculées, depuis plus de 36 mois, sur l'impuissance de tous responsables impliqués dans la gestion de ce dossier TMB qui est vécu plus méphitique que salubre.

Restant disponible et souhaitant sincèrement que des évolutions positives trouvent rapidement réponses à cette situation intolérable, je vous remercie d'avoir pris de votre temps pour parcourir mes modestes propos.

Je vous prie de croire en ma sincérité.

Le Conseiller Général,

Gérard PILET